

Direction générale du Trésor

BRÈVES ÉCONOMIQUES D'AFRIQUE DE L'OUEST

(HORS NIGÉRIA-GHANA)

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL

D'ABIDJAN

N° 429 – 21 janvier 2022

Zoom sur le <u>rapport "Perspectives</u> <u>économiques mondiales</u>" de la Banque mondiale, publié le 11 janvier 2022

 Un ralentissement de la croissance mondiale aux répercussions inégales anticipé en 2022

Après avoir enregistré un rebond à 5,5% en 2021, l'économie mondiale devrait connaître une phase de ralentissement, avec une croissance estimée à 4,1% en

LE CHIFFRE À RETENIR

+3,6%

Le taux de croissance projeté de

2022, puis 3,2% en 2023, en raison de la persistance de la pandémie, de la diminution des soutiens budgétaires et des perturbations dans les chaînes d'approvisionnement. Toutefois, de **ce ralentissement de l'économie mondiale apparaitra des divergences selon les groupes de pays.** En effet, si les économies avancées devraient retrouver leur niveau de production pré-COVID en 2023, celui des économies émergentes et en développement se situera à un niveau inférieur de 4% à son niveau pré-COVID, voire 7,5% pour les Etats fragiles et en conflit.

Les politiques de relance et la chute des niveaux de croissance se sont accompagnées d'une forte hausse des niveaux d'endettement. En 2020, la dette mondiale totale (publique et privée) a atteint 263% du PIB, son niveau le plus élevé depuis un demi-siècle. En ce qui concerne l'endettement public, les vulnérabilités se sont accrues particulièrement pour les pays à faible revenu, dont plus de la moitié présentent un risque de surendettement élevé ou sont surendettés. A cela s'ajoute la montée de l'inflation qui a des conséquences importantes dans ces pays. En effet, la hausse des prix des denrées a exacerbé les difficultés liées à l'insécurité alimentaire. Ainsi, 200 M de personnes seraient en situation d'insécurité alimentaire dans les pays à faible revenu en 2021, soit près de 40% de leur population.

En Afrique subsaharienne, la croissance se maintient à un niveau stable

Après un rebond à 3,5% en 2021, la croissance en Afrique Subsaharienne devrait s'établir à 3,6% en 2022. Les prix élevés des matières premières (pétrole, coton, café...) devraient favoriser la croissance des pays exportateurs, au même titre que l'assouplissement des restrictions sociales. Toutefois, plusieurs risques pèsent sur ces perspectives, parmi lesquels : (i) la résurgence ou l'aggravation de la pandémie ; (ii) un ralentissement plus qu'anticipé de la croissance mondiale ; (iii) l'intensification de l'insécurité alimentaire et de la pauvreté. Par ailleurs, il faut souligner que la pandémie a effacé plus d'une décennie de gains enregistrés dans le revenu par habitant. En effet, dans plus d'un tiers des pays d'Afrique subsaharienne, le revenu par habitant en 2022 restera inférieur au niveau d'il y a 10 ans.

🖷 En Afrique de l'Ouest, la croissance de la majorité des pays devrait s'accélérer en 2022

En Afrique de l'Ouest (hors Nigéria-Ghana), 11 pays ont vu leur taux de croissance révisé à la hausse pour 2021, dont notamment le Burkina Faso (+1,7 p.p. à 6,7%), le Togo (+1,7 p.p. à 5,1%) et le Sénégal (+1,6 p.p. à 4,7%) en tête de liste. A l'inverse, la Guinée (-0,3 p.p. à 5,2%) et le Libéria (-0,3 p.p. à +3,6%) ont enregistré une révision à la baisse de leur taux de croissance.

Les perspectives pour 2022 sont positives, avec une croissance plus forte dans tous les pays de la zone, hormis le Burkina Faso (6,7% en 2021, puis 5,6% en 2022). De même, hormis le Niger (-2,7 p.p. à 6,2%),

tous les pays connaissent une révision à la hausse de leur croissance en 2022, dont les plus importantes concernent la Sierra Leone (+2,3 p.p. à 6%), le Togo (+1 p.p. à 5,6%) et la Guinée (+0,9 p.p. à 6,1%).

En 2023, avec la mise en exploitation des chantiers d'hydrocarbures, le Niger et le Sénégal devraient enregistrer des taux de croissance supérieurs à 9%, qui les placeraient respectivement au 2ème et 3ème rang des économies les plus dynamiques d'Afrique Subsaharienne (derrière le Mozambique avec 9,6%).

Pays	Croissance du PIB réel en 2020 (en %)	Croissance du PIB réel en 2021		Croissance du PIB réel en 2022		Croissance du PIB réel
		Est. Jan. 2022 (en %)	Ecart / proj. Juin 2021 (en p.p.)	Proj. Jan. 2022 (en %)	Ecart / proj. Juin 2021 (en p.p.)	en 2023 (en %)
Benin	3,8	6	+1	6,5	+0,5	6,5
Burkina Faso	1,9	6,7	+1,7	5,6	+0,6	5,3
Cap vert	-14,8	4	+0,1	5,2	0	6,1
Cote d'ivoire	2	6,2	+0,5	6,5	+0,5	6,4
Gambie	-0,2	4	+0,5	6	+0,5	6,5
Guinée	7,1	5,2	-0,3	6,1	+0,9	5,9
Guinée Bissau	-1,4	3,3	+0,3	4	0	5
Liberia	-3	3,6	-0,3	4,7	+0,5	5
Mali	-1,6	4	+1,5	5,2	0	5
Mauritanie	-1,8	2,7	0	4,1	+0,4	6,4
Niger	3,6	5,5	+0,8	6,2	-2,7	9,4
Sénégal	1,5	4,7	+1,6	5,5	+0,6	9,2
Sierra Leone	-2	4,2	+1,2	6	+2,3	5,3
Togo	1,8	5,1	+1,7	5,6	+1	6,2
Afrique subsaharienne			+0,7	3,6	+0,3	3,8
Monde			-0,1	4,1	-0,2	

Source: Banque mondiale, GEP juin 2021 et janvier 2022

* Régional

La Banque mondiale garantit 270 M USD d'investissements dans l'hôtellerie en Afrique

Kasada Capital, fonds d'investissement dédié à l'hôtellerie en Afrique subsaharienne et jointventure entre Qatar Investment Authority (fonds souverain du Qatar) et le groupe Accor, bénéficiera d'une garantie de l'Agence multilatérale de garantie des investissements (MIGA – groupe Banque mondiale) pour 270 M USD d'investissements. Cette couverture, d'une durée de 15 ans, concernera les risques de transfert, d'expropriation, de conflits armés et de troubles civils. Pour rappel, Kasada Capital a

déjà acquis des hôtels, notamment en Côte d'Ivoire et au Sénégal.

La BID approuve 592 M EUR pour le financement de 14 projets en Afrique de l'Ouest

Le 18 décembre 2021, la Banque islamique de développement (BID) a approuvé près de 592 M EUR de financement en faveur de 10 pays d'Afrique de l'Ouest. Ces financements se concentreront sur les projets suivants : (i) au Sénégal, la phase II du projet de train express régional (100 M EUR) et la construction d'un complexe commercial au profit des écoles de Daras (4,4 M EUR) ; (ii) en Guinée, la construction de la route Labé-Mali (159,6 M EUR) et l'interconnexion électrique à haute tension de

l'OMVG (23 M EUR); (iii) en Côte d'Ivoire, le Projet intégré de nutrition et de développement de la petite enfance (41,6 M EUR) et l'université d'Odienné (115 M EUR) ; (iv) en Gambie, l'élargissement de l'autoroute Bertil-Harding (12,4 M EUR) et la phase II du projet d'élargissement de l'université de Gambie (6,2 M EUR); (v) en Guinée-Bissau, le projet Appui au développement du système d'enseignement professionnel (15,2 M EUR); (vi) en Sierra-Leone, le Projet RRM pour l'amélioration des routes d'intégration régionale (36,3 M EUR) ; (vii) au Togo, le Projet d'appui au développement de l'éducation de base (17,7 M EUR) ; (viii) au Burkina Faso la phase V du projet de développement de l'éducation de base (17,4 M EUR) ; (ix) au Niger, la route Douchi-Nigeria (20,5 M EUR) et (x) au Mali, le projet de développement de la chaîne de valeur de la volaille et de la pêche (22,7 M EUR).

Déplacement d'une délégation malienne en Mauritanie

Une délégation malienne, menée par le ministre des Affaires Etrangères et comprenant d'autres ministres ainsi que des représentants du secteur privé, s'est rendue à Nouakchott le 18 janvier dernier. Les échanges ont porté sur le renforcement de la coopération entre les deux pays. En effet, le Mali chercherait des moyens de contourner l'embargo qui frappe le pays depuis renforcement des sanctions par la CEDEAO et à faire transiter une partie de son fret par la Mauritanie. Avant Nouakchott, cette délégation malienne s'était d'abord rendue en Guinée dans le même objectif.

Bénin

Création d'un guichet pour les dénonciations de faits de corruption

Le 19 janvier 2022, le gouvernement <u>a annoncé</u> la création, à la Présidence de la République, de la Cellule d'analyse et de traitement des plaintes et dénonciations (CPD) afin de lutter contre la corruption et la mauvaise gouvernance. Cette structure sera chargée de : (i) analyser les plaintes et dénonciations ainsi que les éléments de

preuve fournis par les plaignants/ dénonciateurs; (ii) inciter les citoyens à surveiller la reddition des comptes par les personnes investies d'une parcelle de responsabilité; (iii) mettre en place un mécanisme renforcé d'investigation sur les cas présumés de corruption; (iv) proposer les modalités de poursuite pour chaque cas; (v) renseigner sur les suites données aux plaintes et dénonciations avérées.

Inflation à +5% en g.a. en décembre 2021

Selon l'institut national chargé de la statistique, le taux d'inflation <u>s'est établ</u>i à +5% en glissement annuel (g.a.) en décembre 2021, contre +2,5% le mois précédent. La hausse des prix a été tirée principalement par les produits alimentaires et boissons non alcoolisées (+11,2% en g.a.), en lien avec l'augmentation des prix des légumes (+19,1% en g.a.) et des céréales (+15,1% en g.a.). Toutefois, cette hausse a été atténuée par la baisse des coûts des communications (-0,8% en g.a.). Par ailleurs, le taux d'inflation moyen annuel en 2021 se situe à 1,7%, en-dessous de la norme de convergence de l'UEMOA (3%).

Burkina Faso

660 M EUR d'exonérations fiscales entre 2016-2020 selon le CERA-FP

Le Centre d'études et de recherche appliquée en finances publiques (CERA-FP) a présenté, en décembre 2021, une étude sur les dépenses fiscales ou exonérations fiscales au Burkina Faso de 2016 à 2020. Selon les chiffres présentés, le montant estimé des dépenses fiscales au Burkina Faso s'est élevé à environ 433 Mds FCFA (660 M EUR) sur la période. Les mesures les plus utilisées ont été l'exonération de droit de douane (32,9%), de la TVA (28,3%) et de l'impôt sur les sociétés (26,8%). Par ailleurs, sur les 110 Mds FCFA (167,8 M EUR) d'exonérations fiscales accordées en 2020, les principaux bénéficiaires ont été principalement les entreprises (71,3%), suivies des ménages (13,9%) et des administrations publiques (8,1%).

Création d'une unité de PPP et d'un observatoire de la qualité des services financiers

Le Conseil des Ministres du 19 janvier 2022 a adopté υn décret portant attribution, organisation et fonctionnement d'une unité de Partenariat public-privé (PPP). Ce décret permet de créer un centre de ressources et d'expertises pour accompagner les acteurs impliqués dans le processus de mise en œuvre des projets de PPP. Le Conseil a également acté la mise en place d'un observatoire de la qualité des services financiers du Burkina Faso (OQSF-BF), un organe d'appui à la promotion de l'inclusion financière, de veille, de suivi de la qualité des produits et services financiers et de médiation financière, entre les prestataires de services financiers et leurs clients. La mise en place de dispositif vise à assurer la protection des usagers des services financiers et à renforcer leur éducation financière.

*** Cap-Vert**

Lancement des travaux de construction du terminal de croisière de Mindelo

Le Premier ministre cap-verdien <u>a présidé</u>, le 19 janvier 2022, le lancement officiel des travaux de construction du terminal de croisière de Mindelo. Ce projet, d'un budget de 27 M EUR, est l'un des plus gros investissements publics du pays. La construction, réalisée par un consortium portugais et cap-verdien prendra 22 mois. Le projet est cofinancé par le Fonds Orio des Pays-Bas et le Fonds de l'OPEP.

Rétablissement du taux de TVA à 15% dans le secteur du tourisme

Le taux de TVA dans le secteur du tourisme, réduit à 10% en août 2020, en vertu des mesures fiscales adoptées par le gouvernement pour atténuer les effets de la COVID-19, a <u>été rétabli à 15%</u> selon une note de publiée de la Direction nationale des recettes de l'État (DNRE).

Côte d'Ivoire

Inauguration d'un établissement technique et professionnel à Bouaké

Le Premier ministre <u>a procédé</u>, le 15 janvier 2022, à l'inauguration du Centre de Bureautique, de Communication et de Gestion (CBCG) de Bouaké, concrétisant ainsi la stratégie du gouvernement de construire sur toute l'étendue du territoire ivoirien des établissements d'enseignements technique et professionnel dotés d'internat. En effet, après le CBCG de Bouaké, sont en cours d'achèvement ou d'équipement les collèges d'enseignement technique d'Issia et de Bouaflé, le lycée professionnel hôtelier de Yamoussoukro, pour un montant global de près de 9,2 M EUR (dont 80% sur financement du Fonds Saoudien pour le Développement) ainsi que le lycée professionnel agroalimentaire et de maintenance industrielle de Yopougon, financé par la France via le Contrat de désendettement et de développement (C2D), pour un investissement de plus de 17,5 M EUR. En marge de ces établissements, 19 autres sont en cours, pour un montant global de 330 M EUR et de nombreux autres sont en négociation pour leur construction avec les bailleurs.

Inauguration de « Orange Village »

Le 14 janvier 2022, en présence du Président de la République, le groupe français Orange <u>a</u> <u>dévoilé</u> son nouveau siège abidjanais. Edifice moderne de 15 000 m², vitrine technologique et installation écoresponsable, il confirme l'ancrage du groupe Orange dans la région. Avec ce nouveau siège, qui favorisera la coopération et stimulera l'innovation, Orange accentue le positionnement de la Côte d'Ivoire comme hub des télécommunications.

Gambie

Cérémonie d'investiture du Président Adama Barrow

La cérémonie d'investiture du président Adama Barrow, réélu en décembre 2021, <u>a eu lieu</u> le 19 janvier 2022. Dans son discours d'investiture, le Président a indiqué que le développement des infrastructures, de l'énergie et des technologies devaient être les priorités pour les 5 années à venir. Il a fixé comme objectif la construction de 1 200 km de route et un accès universel à l'électricité d'ici 5 ans. Plusieurs autres présidents ont assisté à la cérémonie d'investiture, dont celui du Sénégal, du Liberia, de la Mauritanie de la Guinée-Bissau et du Togo.

Libéria

Instauration de la TVA d'ici 2025

Le gouvernement du Libéria a annoncé, le 17 janvier 2022, son plein engagement au remplacement de la Taxe sur les produits et services (TPS) par la Taxe sur la valeur ajoutée (TVA). L'instauration de la TVA répond à plusieurs objectifs dont : (i) l'augmentation des recettes fiscales, l'élargissement de l'assiette et le renforcement de la transparence ; (ii) la conformité aux engagements régionaux (CEDEAO), le Libéria étant le seul pays pour lequel la TVA n'est pas en vigueur. Le gouvernement précise en outre qu'un seuil serait établi pour exonérer les petites entreprises. L'instauration de la TVA devrait être effective à l'horizon 2025.

Mali

58% des dépenses de riposte à la COVID-19 exécutées à fin octobre 2021

Selon <u>un rapport</u> du Ministère de l'Economie et des Finances, le gouvernement a décaissé, au titre des dépenses de riposte à la COVID-19, 55

Mds FCFA (83,8 M EUR) à fin octobre 2021 sur une dotation annuelle de 95,1 Mds FCFA (145 M EUR), soit un taux d'exécution de 57,8%. Dans le détail, il a versé 18,6 Mds FCFA (28,3 M EUR) pour les dépenses de santé (taux d'exécution 57%) et 36,4 Mds FCFA (55,5 M EUR) au titre des mesures d'appui à l'économie, aux entreprises et aux ménages (taux d'exécution 58,3%).

Mauritanie

Accord de pêche avec l'UE : règlement de la 1ère tranche

La délégation de l'Union européenne (UE) <u>a</u> <u>annoncé</u>, le 15 janvier 2022, le paiement de la première tranche annuelle de la contrepartie financière de l'accord de partenariat de pêche entre la Mauritanie et l'UE. Ce paiement, d'un montant de 50 M EUR, sera complété par un autre versement de 7,5 M EUR, après l'élaboration et la validation par la commission mixte d'un plan pour la gestion durable des pêcheries concernant les petits pélagiques. Pour rappel, ce nouveau protocole, entré en application le 16 novembre 2021, a une durée de 5 ans. Il donne accès à la flotte européenne aux eaux mauritaniennes tout en finançant des plans de gestion durable des ressources halieutiques.

* Niger

4 permis de recherche d'uranium accordés à TEJIA RESSOURCES SA

Le 13 janvier 2022, le Conseil des Ministres <u>a</u> <u>adopté</u> les projets de décrets accordant à la société TEJIA RESSOURCES SA quatre permis de recherche dans les départements d'Arlit et de Tchirozérine dans la région d'Agadez concernant l'uranium et substances connexes. La société de droit nigérien, avec un capital social de 10 M FCFA (15,2 K EUR), s'est engagée à investir 4,8 Mds FCFA (7,3 M EUR) et à créer au moins 100 emplois dans les trois prochaines années pour la réalisation de ses activités.

1,4 M EUR de la BAfD pour lutter contre la COVID-19

Le 13 janvier 2022, le Conseil des Ministres <u>a</u> <u>adopté</u> le projet d'ordonnance autorisant la ratification de l'accord de financement de 1,4 M EUR avec le Fonds africain de développement de la Banque africaine de développement (BAfD). L'objectif de ce prêt concessionnel est de renforcer les capacités des entités nationales et régionales afin de réduire la propagation et stopper la pandémie de Covid-19 et de créer les conditions d'un système résilient de surveillance et de contrôle des maladies.

* Sénégal

Partenariat entre l'IPD et le CEPI pour la fabrication de vaccins

L'Institut Pasteur de Dakar (IPD) et la Coalition pour les innovations en préparation aux épidémies (CEPI) ont signé, le 18 janvier 2022, un accord de partenariat technique et stratégique dans le cadre du projet de construction au Sénégal d'un centre régional de fabrication de vaccins contre la COVID-19 et d'autres vaccins. Le protocole vise à faire avancer ce projet, dénommé MADIBA, qui devrait permettre à l'IPD de démarrer la production de vaccins dès le troisième trimestre 2022 avec, dans la phase initiale, une production annuelle de 300 M de doses, destinées aux pays africains.

Creusement du déficit commercial de 11,9% en g.a. en novembre 2021

Selon <u>le bulletin mensuel des statistiques</u> du commerce extérieur, le déficit commercial du Sénégal s'est établi à 2 287,4 Mds FCFA (3,5 Mds EUR) sur les 11 premiers mois de l'année 2021, soit une détérioration de 11,9% en glissement annuel (g.a.). Si, à fin novembre 2021, les exportations ont progressé de 23,4% en g.a. à 2 564,9 Mds FCFA (3,9 Mds EUR), leur augmentation a été compensée par celle de 17,6% en g.a des importations à 4 849,6 Mds FCFA (7,4 Mds EUR). Les principaux produits exportés sur les 11

premiers mois ont été l'or (18,9% du total), les combustibles minéraux (14%) et les produits de la pêche (10,7%). Les principaux clients ont été le Mali (19,3% du total des exportations), la Suisse (14,7%) et l'Inde (9,4%). A l'inverse, les principaux produits importés ont été les produits pétroliers (23,8% du total), les machines et appareils (12,5%) et les métaux (5,4%). Les principaux fournisseurs ont été la France (11,8% du total des importations), la Chine (9,7%) et le Nigéria (5,9%).

Sierra Leone

Inflation à 15,8% en g.a. en novembre 2021

Selon <u>l'Institut national chargé de la statistique</u>, le taux d'inflation en Sierra Leone s'est établi à +15,8% en glissement annuel (g.a.) en novembre 2021, après +14,6% le mois précédent. L'inflation a principalement été portée par l'augmentation des prix des produits alimentaires (+18,8% en g.a.), des transports (+23,3% en g.a.) et des logements, eau, électricité, gaz et autres combustibles (+16,1% en g.a.). Pour rappel, le taux d'inflation moyen pour l'ensemble de l'année 2021 est projeté à +11,3% par le FMI.

† Togo

Exonérations à l'importation dans le secteur agricole, de matériels médicaux et des véhicules

D'après la Loi de Finances, pour l'année 2022, l'importation du matériel agricole est exemptée des droits et taxes au Togo. La mesure, déjà en vigueur depuis 2020, <u>est reconduite</u> cette année dans un contexte de soutien à la politique agricole. Elle avait été adoptée initialement dans le cadre du "Plan de riposte agricole COVID-19" comprenant plusieurs mesures d'urgence visant à consolider la sécurité alimentaire et nutritionnelle du pays, et à améliorer le revenu des producteurs agricoles. Par ailleurs, les avantages douaniers et fiscaux concernant les véhicules neufs ou d'occasion de moins de 5 ans

sont aussi reconduits. Ils prévoient notamment une exonération de TVA et des abattements sur la valeur en douane allant de 100% pour les véhicules électriques ou hybrides à 35% pour les occasions de 3 à 5 ans d'âge. Enfin, il est à noter que ces avantages concernent également l'importation de matériels médicaux et produits exclusivement utilisés dans le cadre de la lutte contre la COVID-19.

Le premier port sec du pays désormais opérationnel

D'après le Ministère en charge de l'économie maritime, le port sec de la Plateforme industrielle d'Adetikopé (PIA) est opérationnel depuis le 16 janvier 2022. L'infrastructure, dont les travaux de construction avaient débuté en 2020 et qui s'étale sur 20 ha, est dotée d'un parc à conteneurs d'une capacité de 12 500 EVP. Les camions en provenance ou à destination de l'hinterland (essentiellement Burkina Faso, Niger, Mali) doivent désormais s'arrêter au port sec afin de charger ou décharger leurs conteneurs. Les formalités de dédouanement sont faites sur place. Le transport en provenance et vers les terminaux portuaires est alors assuré par des sociétés de transports locales agréées par les autorités togolaises. Cette nouvelle plateforme devrait permettre de décongestionner le port de Lomé et renforcer l'ambition du pays de devenir un hub logistique dans la sous-région.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques. Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international



Rédacteurs:

Responsable de la publication : *Service économique régional d'Abidjan Service économique régional d'Abidjan, services économiques de Bamako, Dakar, Lomé et Ouagadougou, antennes de Conakry et Nouakchott

Pour s'abonner

abidjan@dgtresor.gouv.fr